GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bose d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à blanc étoc et dégagement des tiges d'avenir ..... cbe
Coupe de jardinage ..... cjd
Brûlage partiel (dégagé au à pied) ..... brp
Plantation en potets ..... ptt
Plantation en récipients ..... prc
Plantation de boutures ..... pbt
Ensemencement ..... ens
Essence commerciale ..... ec
Récolte dans les tiges boisées (déstructrice libres) ..... rcd

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et non origines de la Mainde forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à thuya (cèdre)
- à prusse
- à mélèze
- à pruche
- à pin blanc
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineux)
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineux)
- avec pin blanc
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec pin rouge
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation à thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à pruche (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Mélézin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

Sapinière
- (le sapin occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à pruche
- à épinette blanche
- (plantation de sapin baumier)

Pessière
- (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineux)
- à sapin et/ou épinette blanche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à pruche
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire et/ou épinette rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineux)
- avec mélèze
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineux)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pin blanc
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Mélézin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineux)
- à pruche (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec résineux
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin
- avec épinette noire ou rouge
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec résineux

Bétulaie à bouleaux jaunes avec sapin
Feuillu d'essences tolérantes avec sapin
- avec pin blanc
- avec pin rouge

Peupleraie avec sapin
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec épinette noire ou rouge
- avec résineux

Cédrière avec feuillus
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- (plantation)

Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes

Peupleraie
Bétulaie noire
Cédrière
- à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
- à frêne
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation de feuillus
- de bouleau jaune
- de peuplier
- de peuplier hybride
- de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Sénevé et semi-dénudé sec
Sénevé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole / Élevage (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dynamiter
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes
- ⊖ 11 à 50 %
- ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
10 (ans)	70-90 (ans) 70-70 (ans)
30	90-30 50-90
50	30-50 70-90
70	90-50 50-90
90	50-50 70-100
100	70-50 70-100

FORÊT HÉTÉRIENNE

Peuplement dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Peuplement dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges entre 90 et plus de 90 ans

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	Argile
Moyenne	31 à 60 %	Roc
Forte	61 à 150 %	Sable
Abrupte	+ de 150 %	Tourbe

N.B. : Cette échelle accorde de petites tolérances aux limites publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C D 50 m 15
- S = défoliation
- C = classe de pente
- D = classe d'âge
- 50 = densité
- m = perturbation
- 15 = classe de densité
- = tous groupements
- = groupement d'essences

R C5 c 60 E 01
- R = classe de pente
- C5 = classe d'âge
- c = année de l'origine
- 60 = densité
- E = origine du feuillon
- 01 = classe de densité
- = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : R. Desgrés et asc.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR :
BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

6 62-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 00 20*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire 314 00*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 631
Municipalité 49570*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1572*
Région écologique 3g*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 690 MATAWINIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for : 892-924-9246-9578-5010-5508-6058-6505-7502-8007
A Jour : avril 1997

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1/7/84, 15/08/84
Déclinaison magnétique : 16° ouest 1/11/87
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 I 9 S.E.	31 I 12 S.O.	31 I 11 S.E.	31 I 11 S.O.
31 I 8 N.E.	31 I 5 N.O.	31 I 6 N.E.	31 I 6 N.O.
31 I 8 S.E.	31 I 5 S.O.	31 I 6 S.E.	31 I 6 S.O.
31 I 1 N.E.	31 I 4 N.O.	31 I 3 N.E.	31 I 3 N.O.

31 I/5 N.E.